

# Bulletin

N° 12

# Municipal Roannes St Mary



Août 2012

# Sommaire

- p.2** : **Sommaire**  
Femnas o diables dins la Castanhau
- p.3** : **Mot du maire**  
Elagage des plantations le long des voies communales
- p.4/5** : **Vie communale**  
Vie scolaire  
Activités administratives - Etat civil  
Assistantes maternelles  
Côté pratique
- p.6** : **La Poste évolue**
- p.7** : **Budget communal**
- p.8** : **Environnement**  
Renforcement et enfouissement du réseau électrique
- p.9** : **Travaux d'extension de l'école communale**
- p.10/11** : **Les manifestations de ces derniers mois**
- p.12/13** : **Page de la Communauté de communes**  
Les bains du Rouget  
Jean LABELLIE - Un artiste d'ici  
La RPE  
Un peu d'environnement  
Le SCOT Qu'es aquo ?
- p.14/18** : **La Parole aux associations**
- p.19** : **Les mots croisés**
- p.20** : **Promenade n°5 :**  
Mourcayrols - Monloubou - Belmont - Pailhes

## Femnas o diables dins la Castanhau

*... des femmes ou des diables en Châtaigneraie, ça vous dit ? Laissez vous tenter, ce n'est pas si compliqué que ça à lire, essayez à haute voix ...*

Extrait de "Contes pas tròp messorguièrs" de Joan Vezole, avec l'aimable autorisation de l'Ostal del Libre (Aurillac).

Un còp, lo Bon Dieu èra vengut en Auvèrnha se passejar amb Sant Pèire. Vesètz que la mòda de i venir en vacanças n-es pas d'anuèit, qu'aquò èra n-i a benlèu mila ans.

Gu-elses dos se fasián passar per dels pelegrins qu'anavan a Sant-Jacme de Compostèla. Arribèron a Orhac e anèron demandar la retirada chas los monges de Sant Guiral. E lo lendeman s'endralhèron vès Concas.

Mès que, d'aquel temps, la Castanhau aviá maissant renom. I aviá pas gaire que dels bòscs. E s'arribava que les pelegrins trobèsson quauqu'un en camin, aquò èra del maissant monde que viscavan de çò que raubavan. I aviá mai d'un endrech que s'apelava lo Maupàs, Pren-te-garda o Passa-viste ! Atanben, les monges lor diguèron d'anar crompar, per s'aparar, una espasa dins la carrièra dels Fabres. Tiratz que lo Bon Dieu n'auriá pas agut besonh d'aquò per s'aparar. Mès se voliá pas far conèisser e Sant Pèire anèt mercandejar una espasa, la crompet e la penjèt a la cencha. Demportèron un torton de pan, emplenèron lor oïre d'aiga a la fònt de la plaça e caminèron.

Lo Bon Dieu voliá saber çò qu'enduravan los pelegrins per poder plan les pagar de lors misèras. Per despartinar, s'arrestèron e acabèron lo torton. Sant Pèire, qu'èra portat de bon apetís, aviá encara sabor. Atanben demorava en-rièr per amassar de las majofas. Alèra lo Bon Dieu lo faguèt passar davant. E Sant-Pèire, èra un pauc encanissat, per tau que l'aucèl li picava totjorn la gàbia, e li tardava d'arribar a Concas per sopar. Mès que, quand veguèron lo clocher d'amont-nalt, ausiguèron un rambalh que montava de vès lo fons de la ribièira de Dordon.

Lo Bon Dieu s'arrestèt :

– "Vai te'n vèire de que i a !"

Sant Pèire saguèt lèu tornat :

– "Aquò es pas res : sonca de las femnas que se baton amb dels diables dins las granolhèiras.

– Consí ? E les as daïssat faire ? Torna i vistament, que soparàs pas davant d'aver descompartit aquel bestiau !"

Lo sant, enrufat, s'escotèt plus, e, per aver pus lèu fach, tirèt son espasa e copèt totas las tèstas, tant plan aquelsas de las femnas coma aquelsas dels diables.

– "As agut lèu fach ! li diguèt lo Bon Dieu.

– Òc-ben, per ma fe ! Mai les tornaretz pas ausir que les ai totes decapitats !

– Malurós ! Mès t'aviá pas dich de les tuar ! Soparàs pas tant que les auràs pas tornar agimbar !"

Sant-Pèire s'endralhèt un autre còp, tot embaurat, e èra tament preïssat d'acabar que se trompèt : totes les diables aguèron una tèsta de femna, e totes les femnas una tèsta de diable...

Aquelas femnas se sauvèron en amont, dins les bòscs de la Castanhau. E dempuèi, l'an pas quitada, mai i an daïssada prossa grana... Coma dïson dins la Planesa : "Atau una mena se pòt pas pèdre !"

E aquí avètz per de que, dins nòstres tres cantons de la Castanhau, quand lo diable entra en dansa, las femnas an cent ans d'avanci !



# Le mot du Maire

Ce bulletin municipal, comme les précédents, est surtout destiné à porter des informations communales mais il doit aussi permettre aux associations de mieux se faire connaître des habitants de la commune.

Que les nouveaux résidents trouvent dans ces lignes des précisions sur leur nouvel environnement, qu'il soit communal ou associatif, et qu'ils puissent ainsi s'épanouir pleinement.

L'agrandissement de l'école se déroule normalement depuis quelques mois, mais les enfants, les professeurs des écoles et le personnel communal devront patienter encore une année scolaire avant de pouvoir s'approprier les lieux.

Au cours de l'été, nous tâcherons de terminer les travaux des rues et trottoirs du lotissement, ainsi que de maintenir un réseau routier satisfaisant sur l'ensemble de la commune.

Avec tous ces travaux nécessaires, le budget communal est fortement sollicité. En ce qui concerne le lotissement, seules les aides de l'Etat et du Conseil Général sont acquises, en plus d'une importante participation du Syndicat d'Electrification. Toutefois, il est à regretter sur ce dossier le non aboutissement d'une promesse du ministre Alain Marleix, faite le 16 janvier 2012 lors de l'inauguration du nouveau système de chauffage de l'école.

Pour le projet d'agrandissement des locaux scolaires, seuls l'Etat et le Conseil Général participent, à près de 50 %. Ainsi, pendant quelques temps, il ne sera pas possible d'envisager de gros investissements sur la commune.

L'aménagement tant attendu de la route départementale 617 (de Moynac à Cabrières) va commencer dans les semaines à venir, pour s'achever au printemps 2013. Ces travaux seront réalisés dans les mêmes conditions que pour la tranche allant du bourg à Moynac. Ce chantier occasionnera certainement de la gêne pour les usagers, mais nous gagnerons ensuite en confort pour rallier Aurillac.

Comme vous le savez, le recensement de la population communale s'est déroulé de février à mars derniers. Deux agents recenseurs se sont impliqués avec beaucoup de sérieux et de motivation dans cette opération délicate, je tiens à les en remercier, de même que la population pour l'accueil globalement favorable qui leur a été réservé.

Pour terminer, je voudrais ici remercier les membres du conseil municipal ainsi que les agents pour leur engagement constant dans la bonne marche des affaires communales. Mes encouragements s'adressent aussi aux associations qui représentent des maillons indispensables dans l'animation de notre cité.

Bonne lecture à tous.

Albert CHANDON



## Elagage des plantations le long des voies communales

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantées en bordure de voies communales risquent de compromettre lorsqu'elles avancent dans l'emprise de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation que la conservation même du réseau routier, par **délibération en date du 4 juin 2012**, le conseil municipal a :

- *rappelé que les riverains des voies communales sont responsables de l'élagage de leurs végétaux pour la partie située sur le domaine public le long des voies communales,*
- *dit que, dans le cas où les propriétaires riverains refuseraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office à leurs frais par une société choisie par la commune,*
- *chargé Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.*

Il est donc conseillé à chaque propriétaire de se mettre en conformité avec ces dispositions elles-mêmes prises en application des articles L.2212-1 et L.2212-2 du code général des collectivités territoriales.

A défaut, une mise en demeure vous sera adressée. En cas de non-respect, la délibération sera appliquée et les travaux d'élagage seront effectués d'office à vos frais par une société choisie par la commune.

# Vie Communale

## La Vie Scolaire

### Bilan de l'année écoulée

Beaucoup de sorties et activités de grande qualité pour chacune des 4 classes (merci aux parents qui accompagnent ces sorties, ainsi qu'aux membres de l'APE pour leur dévouement indispensable à la collecte du financement de ces sorties) :

Classes maternelles	Activités	Dates et lieux
	Rencontre cantonale gym et accrosport Spectacle "Pierre à pierre" Exposition Labellie Voyage scolaire mare pédagogique et équitation	10/01/12 Gymnase St Mamet 27/03/12 Omps 26/04/12 St-Mamet 29/06/12 Lascelles
GS CP	Spectacle JMF "Refrains" Cross cantonal USEP Spectacle "L'attaque de la petite robe jaune" de Lackaal Duckric Rencontre cantonale gym, accrosport, cirque Cycle natation de 7 séances  Exposition "Le paysage n'existe pas" Rencontre cantonale athlétisme et sport collectif Voyage scolaire randonnée et équitation	17/10/11 AM Théâtre Aurillac 20/10/11 AM Lac du Rouget 06/12/11 M Roannes 09/01/12 Gymnase St-Mamet Du 13/01 au 09/03/12 Centre aquatique Aurillac 20/03/12 IUFM Aurillac 11/05/12 Stade St-Mamet 29/06/12 Lascelles
CE	Cross cantonal USEP Spectacle "L'attaque de la petite robe jaune" de Lackaal Duckric Rencontre cantonale gym, accrosport, cirque Spectacle JMF "Machines à courts" Exposition Labellie Rencontre cantonale athlétisme et sport collectif Voyage scolaire escalade et golf	20/10/11 AM Lac du Rouget 06/12/11 M Roannes 09/01/12 Gymnase AM St-Mamet 02/04/12 Théâtre Aurillac 24/04/12 St-Mamet 11/05/12 Stade St-Mamet 19/06/12 Lascelles
CM	Cross cantonal USEP Spectacle "L'attaque de la petite robe jaune" de Lackaal Duckric Rencontre cantonale gym, accrosport, cirque Spectacle JMF "Buster Keaton" Cycle natation de 7 séances  Ateliers de prévention routière Exposition Labellie Rencontre cantonale orientation et rugby Voyage scolaire escalade escrime Rencontre USEP handball	20/10/11 Lac du Rouget 06/12/11 M Roannes 05/01/12 Gymnase St-Mamet 16/01/12 Théâtre Aurillac Du 13/01 au 09/03/12 Centre aquatique Aurillac 12/03/12 École 24/04/12 St-Mamet 05/06/12 Peyrolles 19/06/12 Lascelles 14/06/12 Peyrolles

Deux intervenants extérieurs ont proposé les cours suivants :

- anglais à raison de 45 mn une fois par semaine pour les classes CE et CM (M<sup>me</sup> Jenny MEYNIEL, d'origine écossaise)
- initiation musicale le jeudi matin pour toutes les classes pendant 12 semaines (M. Denis Wagenman, dumiste de la communauté de communes)

### Rentrée 2012

92 élèves étaient inscrits en juin, avec 38 maternelles, 12 CP, 20 CE et 22 CM. Cette nouvelle année scolaire se déroulera toujours sur 4 journées de classe. L'aide personnalisée sera organisée soit le matin avant les cours, soit durant la pause méridienne (à préciser en septembre).

De même, il conviendra de revoir le service du goûter. L'équipe enseignante s'interroge en effet sur son utilité.

Enfin, en attendant la fin des travaux d'extension des locaux scolaires, la classe de GS et CP assez chargée (25 élèves) pourrait se rendre tous les jours en début d'après midi dans la salle du bas du centre de loisirs. Cela donnerait plus d'espace pour le travail en groupes des grandes sections, tout en offrant de meilleures conditions d'apprentissage aux CP.

# Vie communale

## Activités administratives

### Activités administratives municipales 2011

Cartes nationales d'identité	98
Sorties de territoire métropolitain	9
<b>Urbanisme</b>	
Permis de construire	17
Certificats d'urbanisme d'information	29
Certificats d'urbanisme opérationnels	11
Déclaration préalables	20
Arrêtés municipaux	51
Délibérations du Conseil Municipal	88

### Liste électorale 2012

Cette année, il y a eu 96 inscriptions (dont 20 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 56 radiations.

### Etat civil année 2011

Naissances			
CALDAYROUX Louise	4 septembre	LABORIE Méline	27 septembre
CAUQUOT Jules	25 décembre	LAJARRIGE Anaïs	15 juillet
CEGUIN Nolan	22 décembre	LAUBIE Enzo	21 décembre
COURDIER Lisa	13 décembre	LOURS Yann	5 octobre
CUISINIER DELISLE Florian	22 mars	MIJOULE Maëlys	25 novembre
DELPUECH Timéo	21 janvier	NIGOU Valentin	6 octobre
DELPUECH Lucas	21 janvier	POIGNET Robin	30 mars

Mariages	
BERTRAND Jacky et PUECH Régine	4 juin

Décès			
COMBELLES David	23 avril	LALANDE Didier	25 janvier
CASTANIER Jeanne née LAFON	14 novembre	MAFFRE Marie née LAVERGNE	18 novembre
BERGER Louise née MALVEZIN	1 <sup>er</sup> novembre	MARTIN Maurice	18 janvier

## Les assistantes maternelles

Liste des Assistantes Maternelles agréées en accueil non permanent résidant sur la commune de ROANNES SAINT-MARY (liste communiquée par le service social du Conseil Général du Cantal le 05/07/12)

NOM	ADRESSE	N° DE TELEPHONE
ARAUJO Pascale	Pouzols	04 71 43 33 59
GASTON Monique	La Course du Mouton	04 71 62 82 07
JARRY Béatrice	Bex	04 71 62 66 18
LAVERGNE Huguette	Gladines	04 71 62 87 91
LHERITIER Laurence	La Fontie	04 71 62 83 23
MAS Claudine	Madunhac	04 71 62 84 91
SALAUN Valérie	Monloubou	04 71 62 86 13

## Côté pratique

### Les tarifs

#### Cantine

Prix du repas par élève 2,50 €  
 Prix du repas par instituteur ou accompagnateur 5,90 €

#### Transport scolaire

L'année 15 €  
 Pour tout renseignement, voir avec la Communauté de Communes "Cère et Rance en Châtaigneraie" Tél. 04 71 49 33 30

#### Garderie

Prix par élève le matin 1,00 €  
 Prix par élève le soir 1,45 €

#### Eau

Abonnement 61 €  
 Consommation de 0 à 100 m<sup>3</sup> 0,57 €/m<sup>3</sup>  
 Au-delà de 100 m<sup>3</sup> 0,29 €/m<sup>3</sup>  
 Redevance Adour Garonne 0,293 €/m<sup>3</sup>  
 Frais de raccordement 130 €  
 Frais autres interventions (Détérioration, gel...) 130 €

#### Assainissement

Abonnement 38 €  
 De 0 à 100 m<sup>3</sup> 0,38 €/m<sup>3</sup>  
 Au-delà de 100 m<sup>3</sup> 0,16 €/m<sup>3</sup>  
 Redevance Adour Garonne 0,220 €/m<sup>3</sup>

#### Concession des cimetières

Pour une durée de 30 ans (dimensions 2,20 x 2,90 m) 200 €

#### Eclairage public

En cas de panne, avertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Electrification.

#### Encombrants

L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'utilisateur :  
 1 objet encombrant : 10 €  
 1/2 camion (1 m<sup>3</sup>) : 30 €  
 1 camion (2 m<sup>3</sup>) : 60 €

### Les services de la Mairie

#### Horaires du secrétariat

Lundi / Mardi / Vendredi 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30  
 Mercredi / Jeudi / Samedi 9 h - 12 h

#### Permanence du Maire

Chaque samedi matin de 11 h 30 à 12 h

#### Coordonnées de la Mairie

Tél. 04 71 62 80 32 Fax : 04 71 62 84 48  
 mairie@roannes-saint-mary.fr • www.roannes-saint-mary.fr

### Infos Communales

#### Horaires d'ouverture du bureau de poste

Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 30

# La poste évolue

Rappelez-vous les événements et controverses de 2005...

Le conseil municipal avait reçu en mairie Monsieur VINAS chef de projet de La Poste pour exposer la nouvelle organisation de la Poste qu'il préconisait sur la commune, indiquant que La Poste n'était plus une administration depuis 1926 mais qu'elle avait une mission de service public avec un engagement de distribution de courriers. Il soulignait que l'extension de ses activités l'avait amenée à différencier ses différents domaines d'intervention pour respecter le jeu de la concurrence. Il ajoutait que le bureau de Roannes Saint-Mary ne se justifiait plus du fait de l'insuffisance de son activité.

Deux solutions étaient envisagées :

- soit la création d'une agence postale communale par convention avec la commune,
- soit l'ouverture d'un relais poste chez un commerçant.

Commença alors une discussion et un débat de force entre le directeur de La Poste et la commune de Roannes Saint-Mary qui permit finalement le maintien du bureau de poste jusqu'à ce jour.

Rappelez-vous les conclusions de l'article de Monsieur J.J. Delmas dans le bulletin municipal de 2006 : le passé est ce qu'il est. Comme toute entreprise, La Poste évolue et ne pourra rester chez nous que si sa raison d'être est justifiée par l'utilisation sur place des services offerts aux usagers que nous sommes.

6 ans plus tard, le constat n'est pas positif quant à cette utilisation locale de telle sorte que le maintien d'un bureau sur la commune est devenu inenvisageable pour La Poste.

Ainsi, Monsieur VINAS a relancé le projet de suppression du bureau de Roannes Saint-Mary.

Il était cependant inacceptable pour la commune de voir partir un tel service public.

C'est dans ces conditions que lors de la séance du conseil municipal du 9 juillet 2012, Monsieur le maire a proposé de conclure avec La Poste une convention ayant pour objet l'implantation sur le territoire de la commune d'une agence postale communale pour une durée de 9 années.

Le conseil municipal a accepté cette proposition à l'unanimité.

Concrètement, il fut négocié avec le représentant de La Poste :

- un délai jusqu'au 01/01/2014 pour la mise en place de l'agence postale communale et donc le maintien du bureau de poste jusqu'au 31/12/2013,
- l'augmentation du loyer de 150 € annuel à 500 € mensuel jusqu'au 31/12/2013, permettant de financer une partie des travaux de modification des locaux administratifs afin d'y introduire l'agence postale communale,
- la fourniture par La Poste du mobilier nécessaire,
- le financement de l'agent affecté à ce service à hauteur de 15 heures par semaines,
- la prise en charge par La Poste de la formation de cet agent, des frais de ligne internet sécurisée nécessaire au service,
- la prise en charge de 50 % des travaux de transformation des locaux administratifs,
- une indemnité supplémentaire à hauteur de 3000 €.

L'équipe municipale souhaite profiter de cet événement pour transformer le bureau de poste actuel en une salle du conseil accessible, ce qui libérerait l'étage du bâtiment aux fins de rénovation et de transformation en logements sociaux. Pour ce faire, l'office public de l'habitat du Cantal fut contacté afin de préparer un projet à soumettre rapidement au conseil municipal.

La Poste évolue, la commune de Roannes également...





# Budget communal

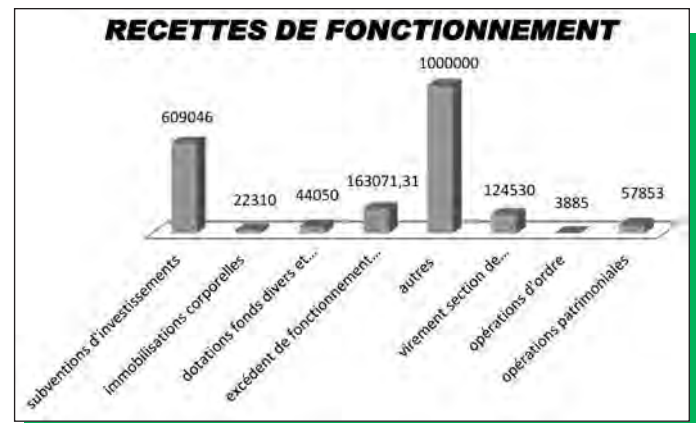
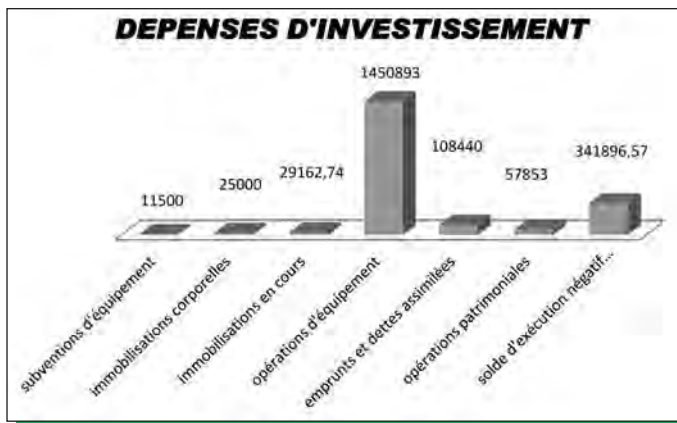
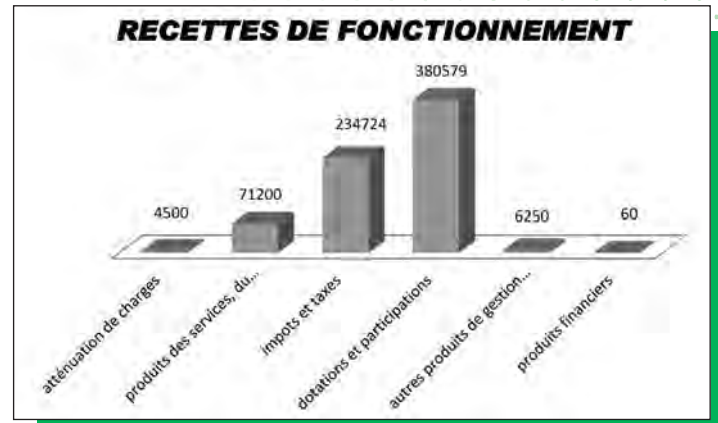
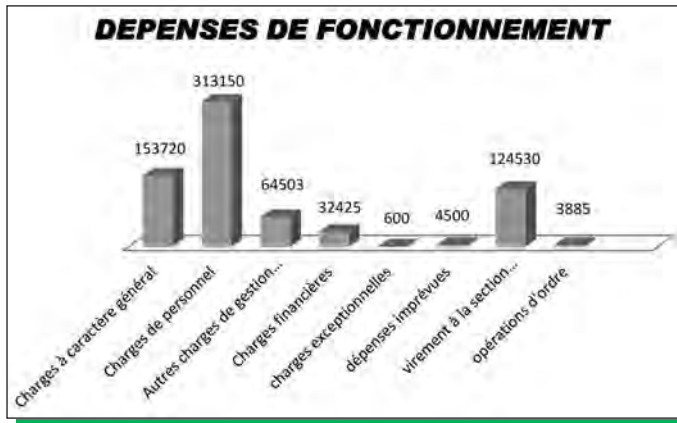
## BUDGET PRIMITIF 2012

Le conseil municipal a voté les prévisions budgétaires suivantes nécessaires aux financements de toutes les opérations à achever ou à réaliser dans le courant de l'année 2011.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 697313 €.

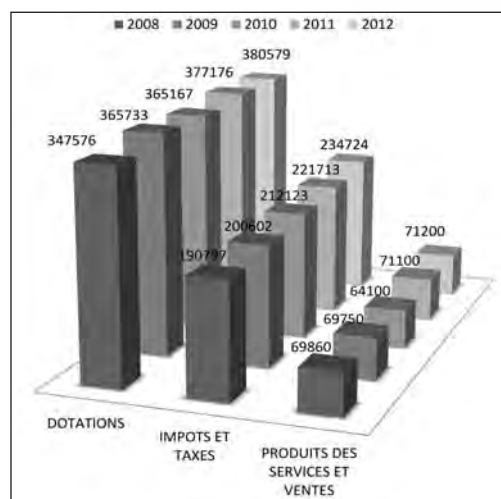
La section d'investissement s'équilibre quant à elle en recettes et dépenses à la somme de 2024745,31 €.

L'élément le plus notable reste la réalisation et le financement de l'extension de l'école.



## ELEMENTS COMPARATIFS SUR LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE DE 2008 à 2012

Il apparaît que les ressources de fonctionnement (dotations et impôts) restent en constante évolution.



# Environnement

## Renforcement et enfouissement du réseau électrique

Le réseau électrique de certains villages de la commune ainsi que celui du lotissement présentant certaines insuffisances, le conseil municipal vote régulièrement des projets de renforcement de ligne. Parallèlement il fut décidé de l'enfouissement des réseaux pour des motifs environnementaux et sécuritaires.

Le Syndicat départemental d'énergie du Cantal a la maîtrise de ces travaux, la commune y participant pour partie.

Ainsi, pour l'année 2011, la commune a investi dans les projets suivants :



Programme	Nature	Montant pris en charge en euros
Lotissement (cout total sur trois ans : 60373,09 €)	Travaux connexes	9855,40 7451,90
	Extension du réseau Basse Tension	24292,15
Calves	Extension du réseau Basse Tension	4097,11
La Course du mouton	Eclairage public	2736,48
Pailhes	Eclairage public	4234,20
Pont du Bex	Extension du réseau Basse Tension	450,00
Divers villages	Diverses opérations	4625,96
<b>TOTAL 2011</b>		<b>57743,20</b>

A ces sommes doivent être ajoutées les charges d'entretien courant (3495,50 €) et la contribution au syndicat départemental d'énergie (3988,54 €).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et à ce jour, le conseil municipal a voté et fait réaliser les travaux suivants :

Programme	Nature	Montant des travaux payés en €	Montant des travaux engagés en €
Madunhac haut	Extension du réseau Basse Tension		2.656
Poujols	Travaux connexes		12717,09
	Eclairage public	4600,09	
Moynac	Eclairage public		238,85
Calves	Eclairage public		11488
Monloubou	Eclairage public	1989,19	
	Travaux connexes	7796,14	
Lotissement	Travaux connexes	9220,88	
	Extension du réseau Basse Tension	36080,94	

Sans oublier les charges d'entretien courant (2732,97 €) et la contribution au syndicat départemental d'énergie (7664,75 €).

Ainsi, la commune investit régulièrement dans le renforcement et l'enfouissement de son réseau électrique, étant précisé que systématiquement se greffe sur cette charge conséquente, le coût d'enfouissement parallèle du réseau de télécommunication.



## TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE COMMUNALE

Les entreprises attributaires des lots sont les suivantes :

Lot		Entreprise	Montant du lot
1	Terrassement - gros oeuvre	Sarl Cantal Construction	286.874,80 €
2	Charpente - bardage - menuiseries bois	Sarl Marcenac	80.808,00 €
3	Couverture - étanchéité	SAS Auritoit	48.562,90 €
4	Menuiseries alu	SAS Eurodécor	46.442,60 €
5	Cloisons sèches - peintures	SAS Delpon	56.879,50 €
6	Carrelages - faïences	Sarl Jorge Peixoto	44.353,00 €
7	Revêtements de sols collés	Sarl Saurev	6.618,62 €
8	Serrureries	SAS ACC	30.140,00 €
9	Chauffage - plomberie - sanitaire - ventilation	Sarl Canches	79.474,06 €
10	Electricité	CEGELEC	69.761,59 €
11	Ascenseur	SFA KONE	23.000,00 €
12	Equipements et ventilation de cuisine	SAS Equipe'froid	51.165,00 €
<b>Montant total hors maîtrise d'oeuvre</b>			<b>824.080,07 €</b>



Les travaux ont débuté (terrassement) début avril 2012.

La commission travaux assiste à chaque réunion de chantier (tous les lundis à 10 h) et rend compte de façon régulière de leur évolution.

Les travaux (hors maîtrise d'oeuvre) seront financés comme suit :

DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)	25 % de 896.000 €	224.000,00 €
Réserve parlementaire du ministère de l'intérieur à l'initiative de Monsieur Vincent Descoeur, Président du conseil général du Cantal		40.000,00 €
Conseil général – FEC (Fonds d'équipement des communes : dépense éligible de 109.080,00 €)		20.000,00 €
<b>Fonds propres de la commune (Emprunt)</b>		<b>397.080,00 €</b>





**Que s'est-il  
notre com**

**Les manifes  
ces derni**





passé dans  
mmune ?

stations de  
iers mois





# Communauté de communes

## Les bains du Rouget



**Au Rouget dans le Cantal...** Spa de caractère, plages, terrasses, jacuzzi et sauna...

SA Moulin du Teil - 25 bis, rue Moulin du Teil - 15 290 LE ROUGET

Tél. 04 71 430 430 - Site internet : [lesbainsduruget.fr](http://lesbainsduruget.fr)

## Jean Labellie, un grand artiste d'ici. Le connaissez-vous ?

Né au Rouget en 1920 de parents instituteurs, c'est le professeur Henri Mondor qui, appréciant son jeune talent, va convaincre la famille de l'envoyer à Paris pour présenter le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure des Arts décoratifs, rue d'Ulm. Il intègre l'École en 1939, et suit les cours de François Desnoyer jusqu'en 1942.

De 1946 à 1949 : il exerce comme professeur de dessin (Ville de Paris). Il fréquente régulièrement le Louvre où il copie Courbet, Chardin et les primitifs italiens. C'est sa période réaliste (Rue Meynadier).

De 1950 à 1959 : le Ministère des Beaux Arts le sélectionne pour la réalisation de plusieurs tapisseries. Il entre en relation avec les Ateliers Nationaux des Gobelins et les lissiers d'Aubusson. Influencé et encouragé par des peintres tels que Manessier, Pignon ou Hartung, il s'éloigne de la peinture figurative.

De 1960 à 1970 : La peinture gestuelle et l'abstraction lyrique deviennent son nouveau langage et expriment une communion avec la nature et son Auvergne natale (séries de grandes toiles- "Le Pays Vert").

De 1970 à 1990 : il s'installe à Eus (66), il est séduit par la lumière et les paysages catalans. Il réalise des séries de toiles sur le thème de l'olivier.

De 1990 à 2000 : il abandonne le monde végétal pour le minéral : les galets des ruelles d'Eus. C'est la période des "Chemins de vie", longues et étroites peintures sur bâches ou draps qui bougent à la manière de bannières et de dazibao (journal chinois à grands caractères).

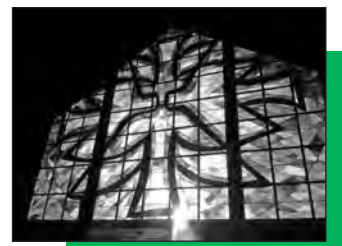
Depuis 2000 : il complète l'ensemble d'Art Sacré contemporain (toiles, vitraux) pour l'église du Rouget et réalise un vitrail pour l'église de Giou de Mamou.

Il oriente sa recherche vers des formes épurées, des couleurs pures et des compositions qui questionnent les origines, le cosmos. (Série des Cosmogonies)

Au mois d'avril 2012, la communauté de communes Cère & Rance en Châtaigneraie accueillait une exposition rétrospective de l'artiste. De nombreux enfants du territoire ont assisté à une visite pédagogique de cette exposition. Par la suite, les centres de loisirs de Saint-Mamet La Salvetat, le Rouget et Roannes Saint-Mary, ainsi que les écoles de Roannes St-Mary, Saint-Mamet la Salvetat, Parlan, Omps, Pers, Marcolès et Le Rouget ont mis en place des ateliers peinture avec leurs élèves et se sont inspirés des différents travaux de Jean Labellie.

Au total, une trentaine d'œuvres d'enfants du territoire ont été présentées à la maison des services à Saint-Mamet la Salvetat, dans le cadre d'une exposition qui leur était entièrement consacrée.

Le vernissage de cette exposition s'est tenu jeudi 28 juin réunissant plus de soixante personnes. Enfants, familles, professeurs des écoles, conseiller pédagogique, directrices des centres de loisirs et maires des communes sont venus admirer le travail réalisé par nos artistes en herbe.



## Autour des enfants

Mis en place voici deux ans, le **relais petite enfance** offre un service d'accueil et d'information de mieux en mieux connu et apprécié sur le territoire de la communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie.

Tous les 15 jours, ce relais propose des ateliers classiques avec jeux et activités manuelles adaptées aux tout petits, dans les communes de Roannes Saint-Mary, Le Rouget et Saint-Mamet la Salvetat. Au cours la saison 2011/2012, de nouveaux ateliers à thèmes ont été proposés aux enfants dans d'autres communes : éveil culturel en liaison avec le service culturel communautaire et babygym. Programmés avec inscriptions, ces ateliers particuliers permettent un accueil d'encore meilleure qualité et offrent de nouvelles opportunités de rencontres entre nounous, parents et enfants.

Pour la saison 2012/2013, l'animatrice Cindy Delbos souhaite pérenniser les séances de babygym à raison d'une à deux fois par mois. Par ailleurs, les actions en soirée se développeront à destination des assistantes maternelles, en partenariat avec le relais d'Ytrac. Ces soirées d'information et d'échange sont également ouvertes aux parents.

A noter : le **forum petite enfance**, précédemment reporté, aura finalement lieu le **samedi 29 septembre 2012**, de 14 h à 18 h au gymnase communautaire de St-Mamet.

# Communauté de communes

## Le tri sélectif

Je dépose dans la colonne réservée aux <b>EMBALLAGES VIDES</b>	Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, bouteilles d'huile, boîtes de conserves, aérosols, canettes de soda, petits cartons emballages.	<del>ORDURES MÉNAGÈRES Pots de yaourt, polystyrène, emballages souillés, couches, aérosols toxiques, emballages plastiques (sachets de pâtes, alvéoles plastiques...)</del>
Je dépose dans la colonne réservée au <b>VERRE</b>	Bouteilles vides, bocaux et pots vides, récipients alimentaires en verre vide.	<del>ORDURES MÉNAGÈRES Ampoules, néons, vaisselle, Porcelaine, faïence, vitres, objets en terre cuite</del>
Je dépose dans la colonne réservée aux <b>JOURNAUX/MAGAZINES</b>	Journaux, magazines, catalogues, prospectus, papeterie.	<del>ORDURES MÉNAGÈRES Carton, enveloppes et papier Kraft, papier calque, essuie-tout, emballages plastiques, revues, publicités</del>



De nouveaux sacs de pré-collecte sont à la disposition des habitants et peuvent être retirés en mairie.

### LES DÉCHETS INTERDITS DANS LES BACS - TOUT DÉCHET NON-MÉNAGER :

Cadavre d'animaux, huile de vidanges, appareils ménagers, seringues, terre, matériel de mécanique, vélos VTT, pneus, déchets verts...

Les cartons propres vont dans le container bleu



Les déchets doivent impérativement être en sac bien fermé



**NOUVEAU**

Des colonnes sont réservées à la collecte des textiles, elle se trouve face au foyer.



La benne des encombrants est disponible au local technique face à l'école.



## Le SCOT, Qu'és aquò ?

**1 - Définition :** les SCOT ont remplacé en 2001 (en application de la loi du 13 décembre 2000 dite loi SRU), les anciens schémas directeurs.

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale en orientant l'évolution d'un territoire dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable. Le SCOT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement, d'organisation de l'espace.... Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (PLH, PDU), et des plans locaux d'urbanisme (PLU) ou des cartes communales établis au niveau communal.

Le SCOT doit respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement.

Le SCOT présente le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) retenu, qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile. Pour mettre en œuvre le projet d'aménagement et de développement durable retenu, il fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et détermine les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels, agricoles ou forestiers. Il apprécie les incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement. Tous les SCOT doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Pour son exécution, le SCOT peut être complété en certaines de ses parties par des schémas de secteur qui en détaillent et en précisent le contenu.

**2 - Procédure d'élaboration :** l'initiative appartient aux communes et à leurs groupements dès l'élaboration du périmètre. Ils sont responsables de l'élaboration du document, l'approuvent par délibération de l'Etablissement Public, décident de sa révision et en assurent le suivi.

L'organe délibérant de l'Etablissement Public maître d'ouvrage doit délibérer sur les modalités de concertation associant, pendant toute la durée d'élaboration du SCOT, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole avant de procéder à l'élaboration du SCOT.

La durée d'élaboration d'un SCOT peut être très variable mais ne saurait être inférieure à 30 mois. Tout dépend ensuite de l'importance des enjeux territoriaux en présence et des circonstances locales qui peuvent dynamiser ou ralentir l'élaboration du document. L'obligation d'un réexamen du SCOT avant 10 ans implique une organisation adaptée pour le maître d'ouvrage.

**3 - Evolutions à venir :** Les principales orientations du Grenelle 2 sont les suivantes :

- renforcement d'une approche intégrée de l'aménagement : urbanisme, logement, transports, communications numériques, équipement commercial, développement économique, touristique et culturel, protection des espaces et des paysages, préservation et restauration des continuités écologiques.
- élargissement du champ couvert par le SCOT à de nouveaux domaines : développement des communications numériques, préservation et restauration des continuités écologiques
- priorité à la gestion économe de l'espace : le rapport de présentation devra présenter une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifier les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation.
- priorité à la densification : possibilité de fixer des normes minimales de gabarit, de hauteur d'emprise au sol et d'occupation des sols s'imposant aux règles contraires du PLU
- priorité au respect des performances énergétiques et environnementales renforcées (pour l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation dans des secteurs définis)
- prise en compte des futurs "schémas de cohérence écologique" et "plans territoriaux pour le climat"

**4 - Le SCOT dans notre communauté de communes**

Par délibération en date du ..... le conseil communautaire.....



# La parole aux associations

## ACCA • Président : Jean-Paul MONDOR - Prantignac • Tél : 04 71 62 63 38

L'assemblée générale s'est déroulée le 10 juin 2012. Les cartes sociétaires délivrées par l'A.C.C.A. sont au nombre de 112 dont 5 premiers permis.

Lors de cette assemblée, il a été décidé de lâcher 200 perdreaux, 200 faisans et 6 couples de lièvres reproducteurs d'Europe Centrale.

Le plan de chasse pour la saison à venir sera de 37 chevreuils. Une partie sera distribuée aux propriétaires, le restant à la tombola et au concours de belote qui aura lieu le 16 février 2013.

Depuis la saison dernière, l' A.C.C.A. dispose d'un nouveau garde de chasse, M. Sébastien LABORIE domicilié à Cabrières.

Je tiens à remercier les propriétaires, les agriculteurs, les membres et les bénévoles qui s'investissent au sein de l' A.C.C.A., les gardes et les déterreurs, ainsi que la municipalité pour son soutien financier.



## AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES • Président : Pascal LIAUBET - La Croix • Tél : 04 71 62 81 01



Tout au long de cette année scolaire, l'Association des Parents d'Elèves a apporté son soutien financier aux différents projets mis en place par l'équipe d'enseignants en organisant de nombreuses activités (quine, soirée théâtrale, repas dansant, vente de calendriers, vente de muguet...).

Les bénéfiques, utilisés pour contribuer au bien être de nos écoliers, ont permis de financer les sorties scolaires, les transports, une partie des sorties piscine, la fête de Noël....

Comme vous pouvez le comprendre, la réalisation de toutes ces activités ne serait possible sans le dévouement de quelques-uns. L'investissement des parents est donc primordial,

que ce soit de par leur présence aux différentes manifestations ou de par leurs actions au sein de cette association.

Je profite donc de l'occasion pour remercier l'ensemble des membres du bureau ainsi que les quelques bénévoles, qui œuvrent sans compter, tout au long de l'année, afin que nos enfants puissent bénéficier d'activités de qualité à moindre coût.

Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps, faire partie de notre association, ou tout simplement vous informer, nous vous invitons à participer à la prochaine assemblée générale, en début d'année scolaire, vous serez les bienvenus !

Bonnes vacances à tous.

## LE CARREAU ROANNAIS 2011

Chaque année le carreau roannais, un club qui regroupe tous les amis de la pétanque, participe à différentes manifestations : championnats du Cantal, Championnats de Ligue, Coupe du Cantal, Coupe du Crédit Agricole, Coupe des Vétérans, journée des dirigeants, championnats des clubs.

Le président Christian AYMAR est entouré de : Thierry LANTUEJOU, vice-président ; Patrick PUECH, trésorier ; Patrick MERLE, trésorier-adjoint ; Jean-Pierre VERSEPUECH, secrétaire ; Michel BRUEL, secrétaire-adjoint. Ce club compte une trentaine de licenciés.

Le Carreau Roannais organise aussi des concours officiels, et le vendredi à partir de 20 h 30 un concours interne réservé aux licenciés et aux adhérents du club. Tous les mardis à compter du 19 juin jusqu'au 28 août à partir de 20 h, un concours en doublettes est organisé pour tous les amateurs de pétanque (licenciés ou non). Notre club a pour but de faire partager notre passion, "La Pétanque", dans un cadre de convivialité et d'amitié afin de passer d'agréables moments de détente et de rencontre.

Nous remercions la municipalité pour l'installation de l'éclairage sur le petit terrain ainsi que les agents communaux pour leur aide et leur soutien.



## ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG du Canton de Saint-Mamet et de sa région

Louis GASTON • 04 71 62 82 07 - Joséphine LACASSAGNE • 04 71 64 85 80

Notre association va fêter ses 20 ans d'existence et compte 137 donateurs inscrits sur la commune.

Vous êtes nouvellement installés ou vous venez d'avoir 18 ans, vous n'avez jamais donné votre sang.

Alors venez nous rejoindre aux collectes qui ont lieu 2 fois par an sur la commune, pour offrir votre sang afin de guérir ou soulager ceux qui souffrent après un accident ou une longue maladie.

Nous comptons sur votre générosité. D'avance merci.

Date de la prochaine collecte : 27 décembre 2012.



# La parole aux associations

## AMICALE DES AÎNÉS • Présidente : Nicole SERIEYS - Le Bourg • Tél : 04 71 62 80 21

L'Amicale des Aînés comporte 135 adhérents : bienvenue à ceux et celles qui voudront nous rejoindre.

Rappel des activités de l'amicale de mai 2011 à mai 2012 :

**27 Mai 2011** : sortie de printemps : une journée à Martel dans le Lot. Promenade en petit train puis visite du village médiéval. Ensuite, repas pris à la ferme-auberge du Moulin de Noix. 26 personnes étaient présentes.

**3 Juin 2011** : pique-nique géant à l'Etang de Maurs de Teissières les Bouliés avec les cinq communes inter-clubs.

**16 Juin 2011** : représentation de notre amicale aux 100 ans de M. Marius Soubrier.

**22 Septembre 2011** : journée de la Forme à Vézac : 16 adhérents de Roannes y participaient.

**28 Septembre 2011** : sortie à Sainte-Eulalie : visite de la réserve de bisons en calèche, suivie d'un bon repas au Fau de Peyre. 43 participants.

**16 Octobre 2011** : concours de belote : 50 équipes engagées. Nombreux lots, vente de gâteaux avec buvette. Bonne ambiance.

**26 Octobre 2011** : goûter gratuit de l'amicale animé par "les Auvergnats du St-Laurent". 43 adhérents présents, goûter servi par le bureau.

**9 Octobre 2011** : présence de notre amicale aux 90 ans de M<sup>me</sup> Chandon Raymonde.

**30 Octobre 2011** : présence de notre amicale aux 90 ans de M<sup>me</sup> Agnès Picard.

**13 Novembre 2011** : concours de belote : un peu moins de participants, 16 équipes seulement ; buvette, gâteaux et toujours une bonne ambiance.

**10 Décembre 2011** : repas de Noël : 88 participants servi au restaurant Charmes. Agréable journée animée par notre musicien de talent, Marcel Nigou.

**14 Janvier 2011** : présence de notre amicale aux 90 ans de M<sup>me</sup> Simone Cance.

**5 Février 2011** : Assemblée générale. 66 personnes étaient présentes. Un bon repas servi par le restaurant Fau. Une bonne ambiance animée par Marcel Nigou.

**16 Février 2011** : présence de notre amicale aux 90 ans de M<sup>me</sup> Augustine Teulet.

**17 Mars 2011** : sortie dans l'Aveyron, à Salles Courbatier. Visite de la fabrique au Fil de Laine. Lavage, séchage, assemblage et retordage pour faire du fil à tricoter, ou confection de couettes, matelas, etc.. 38 personnes étaient présentes à la dégustation de l'estofinade, chez Christine, à Drulhe. Puis visite d'une safranière, le Safran de Magalie, à St-Igest. Une belle journée.

**29 Avril 2011** : concours de belote. 58 équipes étaient présentes. Ventes, gâteaux, buvette et tombola. Tout cela dans une bonne ambiance.

**4 Mai 2011** : présence de notre amicale aux 90 ans de M<sup>me</sup> Hélène Véroville

**VENEZ DONC NOUS REJOINDRE !.....**



## LES GODILLOTS ROANNAIS • Présidente : Marie-Josée SAGNET - Prantignac • Tél : 04 71 62 63 45

Familièrement "Godillot" signifie grosse chaussure de marche. L'association "Les Godillots" organise plusieurs randonnées sur l'année.

En avril 2012, une randonnée jeu de piste pour petits et grands. Un circuit de 8 km avec des énigmes cachées portant sur la culture générale et Walt Disney. A l'arrivée, goûter offert, vérification des énigmes et tombola pour la joie des plus petits.

Pour la fête locale, nous avons proposé deux circuits. Un de 12 km : Roannes, Mastrebuiss, Le bois de Go, Cazolat, Les Petites, Roannes ; et un circuit plus court : Roannes, Mastrebuiss, Les Petites, Roannes. Une collation à l'arrivée a permis de recharger les batteries.

La plus grosse organisation reste la randonnée nocturne du 7 juillet 2012.

240 randonneurs ont pris le départ sur un circuit de 13 km. Des animations diverses et variées ont jalonné ce périple et le repas itinérant à ravi tout le monde. Le circuit était le suivant : départ à 19 h 30 de Roannes, Mourcayrols avec une distribution de friandises ; Pouzols où l'apéritif est servi par les parents d'élèves et les aînés. M. et M<sup>me</sup> Jacquemart ont fait réaliser une fresque sur le thème de la randonnée à ceux qui le désiraient

On repart vers le Ball-trap où l'entrée est servi par le comité de St-Mary. L'animation est assurée par Les Patochons, couple d'humoristes chanteurs de Senezergues qui nous ont interprété le marathon des vieilles chansons françaises. Des airs pleins la tête et nous repartons vers le moulin du Fageonnel pour revenir dans le vieux Bex direction Prantignac où le plat chaud est servi par Famille

Rurale, le Don du Sang, le Comité des fêtes. L'orchestre "Les Marchands De Cailloux" a assuré la partie animation. Le ventre bien rempli, tout le monde repart vers Roannes pour prendre le dessert, le café accompagné d'un air de musique sous la houlette de notre DJ local.

Nous remercions la municipalité et la communauté des communes pour leur aide financière et matérielle. Merci aussi aux agents communaux.

Nous remercions toutes les associations pour leur aide sur le terrain. 65 bénévoles qui ont œuvré depuis des mois pour que cette journée soit une réussite. L'association de la chasse a assuré toute la partie sécurité et nous la remercions.

L'édition 2013 est en préparation. Les dates vous seront communiquées ultérieurement. Nous pouvons déjà signaler notre participation au Téléthon en Novembre 2012.

Toute idée nouvelle est bonne à prendre .

Ceux qui désirent rejoindre l'association peuvent contacter notre présidente.



# La parole aux associations

## COMITÉ DES FÊTES DE ROANNES ST-MARY • Président : Marcel NIGOU - Prantignac • Tél : 04 71 62 63 44

Le Comité des Fêtes est présent tout au long de l'année pour le plus grand plaisir des habitants de Roannes.

En Effet en Janvier il organise un CONCOURS DE BELOTE avec cette année une cinquantaine d'équipe.

En Mars, un moto cross est organisé avec l'UFOLEP. Nous tenons à remercier tous les bénévoles lors de cette mobilisation ainsi que les propriétaires des terrains.

En Avril, une SOIREE ALIGOT servi par Marius Belard qui fut animé par Yannik Leybros.



Pour clôturer sa saison le Comité propose en Juin la FETE PATRONALE qui attire toujours plus de personnes grâce à un programme varié et attractif. La fête de la Saint-Jean est l'occasion pour d'autres associations de la commune d'organiser diverses activités (Tournoi de Foot, Concours de pétanque, spectacle des enfants, pêche aux canards ...).

Le Comité proposant que des spectacles gratuits, nous devons penser à des nouvelles idées afin de pérenniser la fête et de trouver les financements adaptés. Afin de dynamiser et innover, nous comptons sur l'engagement des jeunes pour l'engagement de la commune pour l'avenir.

Je remercie les employés municipaux pour leur aide, la municipalité pour son soutien tout au long de l'année ainsi que les bénévoles.

## ETOILE SPORTIVE ROANNAISE • Président : Jean-Paul CHARMES - jeanpaulcharmes@orange.fr • Tél : 06 75 43 62 53

### ENFIN LA MONTEE !!

La saison 2011/2012 restera dans les mémoires comme celle de la montée de l'équipe fanion entraînée par Eric Cottret, assisté cette année de Caroline Delpuech. Caroline nous quitte pour raisons professionnelles après avoir apporté au club son expérience acquise à l'ES Arpajonnaise.

Après plusieurs saisons d'espoir, et d'échecs, aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> places l'équipe s'est montrée régulière et efficace au printemps et finit première de sa poule. Avec 104 buts marqués en championnat, elle remporte par ailleurs le challenge de l'offensive, avec un jeu de maillot à la clé. Le groupe a réalisé aussi de grosses performances dans les différentes coupes en éliminant pas moins de 7 équipes de divisions supérieures. Il termine la saison par une finale de coupe Barrès perdue 2 à 1 face à Besse.

L'équipe réserve, emmenée par Jean-Luc Castanier, a aussi longtemps espéré une promotion mais finit à une 3<sup>ème</sup> place honorable et encourageante.

L'année prochaine, la refonte des championnats du district nécessitera pour nos 2 équipes d'être bien préparées dès les premiers matchs. Deux mini championnats (poules de six) seront organisés, avant et après Noël. Fin novembre, il faudra avoir fini dans les trois premiers pour jouer au printemps 2013 dans une poule de vain-

queurs et jouer la montée. Pour cette nouvelle saison Laurent Sallard épaulera Eric Cottret pour la préparation physique et les entraînements.

Le club a encore bénéficié cette année du concours de nos trois arbitres dirigeants diplômés Coco Bourgade, Thierry Charmes, et Eric Sarrazin. Sans eux les règlements ne permettaient pas la montée de l'équipe une. Qu'ils en soient remerciés.

Remerciements encore aux autres dirigeants, bénévoles, qui se déplacent pour encadrer les équipes, gérer la buvette, et font vivre le club. Nous remercions également les divers donateurs, annonceurs, et la municipalité pour ses installations.

Bureau : Président : Jean-Paul Charmes      jeanpaulcharmes@orange.fr  
06 75 43 62 53  
Vice président : Romain Carsac      06 84 88 57 51  
Trésoriers : Rémi Champagnac      06 84 38 90 75  
& Sylvain Murat      06 89 16 37 57  
Secrétaire : Jean-Luc Pertus      04 71 62 80 03  
jean-luc.pertus@wanadoo.fr  
Correspondant : Dominique Gibaud      04 71 62 84 90

Les enfants et adolescents de 5 à 17 ans voulant jouer au football peuvent contacter Olivier Parra au 04 71 62 82 67, et pratiquer au sein de l'Entente Cère & Rance, regroupement de clubs du canton pour les jeunes.

## LE FOYER RURAL • Président : Pierre BOURGADE - Calves - Tél. 04 71 62 64 38 Trésorier : Jean-Paul VIDAL - Puech Bertot - Tél. 04 71 62 64 48

### Tarifs de location de la salle polyvalente

Cotisation annuelle pour les associations communales :	45 €	- soirée récréative	30 €	- repas (journée)	120 €
Groupes extérieurs à caractère social, syndical :		- bal à papa	30 €	- si prolongation	60 €
- été (du 1/4 au 30/09)	65 €	- concours divers	30 €		
- hiver	100 €	- exposition	30 €		
Associations communales :					
- bal	75 €	Si utilisation de la sonorisation :			
- quine	30 €	- association communale	// €		
		- groupes extérieurs	15 €		
		Particuliers :			
		- vin d'honneur	50 €		



# La parole aux associations

**FAMILLES RURALES** • Présidente : Madame Odette FAU – Madunhac • Tél : 04 71 62 86 51

**Club de Couture** : venez rejoindre le club de couture dès septembre, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Paupert Janine.

**Animation pour la fête** : l'association familles rurales a organisé un stand d'animation pour les enfants durant 2 jours à l'occasion de la fête patronale, avec pêche et chamboule tout et de nombreux lots.

**Tombola** : elle aura lieu pour les vacances de Toussaint le mercredi 7 novembre à 18 h, merci d'avance pour vos dons de lots. Cette tombola contribue au fonctionnement des activités du centre de loisirs.

**Accueil de Loisirs** : les Mercredis : ouverture des mercredis à partir du 5 septembre, inscrivez vous auprès de Stéphanie dès à présent pour nous permettre l'organisation avec les animateurs.

**Vacances** : ouvert sur chaque période de vacances scolaires.

**En Février** : les vacances ont été bien remplies avec un stage de ski alpin de 2 jours pour les débutants et 3 jours pour les débrouillés. De bons effectifs sur la semaine.

**En Avril** : sur le thème de l'expression avec du dessin (intervention de la communauté de communes "Cère et Rance en Châtaigneraie"), de la boxe, de la motricité ainsi que des marionnettes avec un spectacle au théâtre. Une visite du Futuroscope a eu lieu durant deux jours avec une vingtaine d'enfants de Roannes et de St-Mamet.

**Les Mini-séjours** :

- Mauriac du 17 au 20 juillet : à partir de 8 ans avec le centre de loisirs de St-Mamet : canoë, escalade, tir à l'arc, trampoline, piscine et de nombreux jeux.

- Mauriac le 22 et 23 juillet : de 3 à 8 ans avec le centre de loisirs de St-Mamet : Jeux, veillées, piscine, pédalo, trampoline...



- Souillac du 1<sup>er</sup> au 3 Août : avec le centre de loisirs de St-Mamet à partir de 4 ans ; Quercyland, parcours aventure...

Pour l'été de nombreuses semaines à thème, avec des sorties piscine à Aurillac et St-Mamet, Intercentre Familles Rurales à Pierrefort, Parcours aventure à Lascelle, Micropolis, Château de Tournemire, la ferme de Xaintrie, Marcolès, Rénac plage...

**Les ados** : ils ont commencé avec le stage de ski en février et une soirée. En avril un stage musique avec l'intervention de la communauté des communes "Cère et Rance en Châtaigneraie" leur a été proposé, mais faute de participants il a été annulé. Pour l'été Canyoning, soirée, préparation de caisses à savon, resto-bowling.

**Le Camp ados** : ce sont 8 jeunes de Roannes qui ont participé au camp à Mimizan du 9 au 15 juillet sous la direction de Saint-Mamet. Au programme baignade et Aviron...



L'association remercie les restaurateurs M<sup>me</sup> Fau et M. Charmes qui nous permettent de proposer les journées avec repas pour un prix raisonnable. Nous remercions aussi la municipalité pour son soutien matériel, financier et humain ainsi que la communauté de communes "Cère et Rance en Châtaigneraie".



## Ouverture du centre de loisirs en 2012/2013 :

Les mercredis à partir du 5 Septembre de 7 h 30 à 18 h 30, du 29 au 31 octobre et du 5 au 9 novembre 2012, du 26 au 28 décembre et du 2 au 4 janvier 2013.

Renseignements à la mairie : Stéphanie Gardes 04 71 62 80 32.



# La parole aux associations

## LA PASTOURELLE DE ROANNES ST-MARY • Président : André SERIO - Tél. 04 71 62 84 22

### GROUPE FOLKLORIQUE AUVERGNAT DU CANTAL

Association ayant pour but de transmettre le folklore et les traditions de notre région, la Pastourelle de Roannes Saint-Mary propose des spectacles de danses traditionnelles et de chants.

Au travers notamment de la présentation de nos costumes identiques à ceux d'époque et de la narration de certaines anecdotes sur notre folklore, cette association vous transportera dans un voyage dans le temps où vous rencontrerez la reine Margot ou encore les origines du babarel et des dessous affriolants de nos danseuses! La présentation des danses et chants retrace les thèmes couramment rencontrés en ce temps là et vous permettra de plonger au coeur de la vie quotidienne de nos aïeux.

Présidée par André Sério, la pastourelle de Roannes Saint-Mary organise de nombreux échanges avec d'autres groupes folkloriques de France afin de faire connaître nos traditions et notre culture tout en découvrant celles des autres régions. Cependant, le but premier de notre association est de vous proposer, dans toute la France, des spectacles traditionnels dans les différentes fêtes, établissements privés ou publics, tout en acceptant de participer de manière bénévole à certaines manifestations caritatives.

La curiosité n'étant pas un si vilain défaut, vous trouverez de plus amples informations en vous rendant sur notre site internet ou encore en contactant notre président André Sério qui se fera un plaisir de vous renseigner.

#### Nos coordonnées :

La Pastourelle de Roannes Saint Mary - 15220 ROANNES ST-MARY

Site internet : [www.lapastourelle.org](http://www.lapastourelle.org)

Adresse de messagerie : [courrier@lapastourelle.org](mailto:courrier@lapastourelle.org)

Téléphones : Sério André 04 71 62 84 22

Serge Combelles vice-Président 06 47 65 23 79

Alice Balmisse 04 71 64 02 26

Président : Sério André

Vice Président : Serge Combelles

Secrétaire : Alice Balmisse

Secrétaire : Adjoint Peyrissac Raymonde

Trésorier : René Moscou

Trésorier Adjoint : Bernadette Canches

Membres : Calvagnac Martine - Magalie Gaston - Vermeil Noëlle



## ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS • Présidente : Muriel SELLIER • Tél : 06 80 08 31 97

Tous les **Mardis** (foyer rural) dès le **11 Septembre 2012**, nous vous proposons des cours de

**GYMNASTIQUE de 19 h à 20 h et de STEP de 20 h à 21h**

encadrés par notre professeur **DIANE**. Ces cours se déroulent dans une ambiance bon enfant.

**NOUVEAU : initiation au Yoga et à la relaxation le : JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012 à 20 h 30**

Avec Annie IZOLET (née CANCE)

L'année 2011/2012 a vu l'inscription de 22 participantes qui ont pu régulièrement tester leur souffle, leurs muscles... bref, leur forme en gardant le sourire.

Si vous souhaitez nous rejoindre (hommes, femmes, ados... pour faire du sport, changer un peu du quotidien ou rejoindre un groupe d'amis) n'hésitez pas à nous contacter.



#### La Présidente

Muriel SELLIER  
04 71 62 84 60  
[contact@igmc.fr](mailto:contact@igmc.fr)



#### La Secrétaire

Armelle ORANGE  
04 71 62 83 12  
[laurent0316@orange.fr](mailto:laurent0316@orange.fr)



#### La Trésorière

Nathalie TSCHANHENZ  
04 71 62 82 88  
[nathalie.tschanhenz@orange.fr](mailto:nathalie.tschanhenz@orange.fr)

Nous espérons vous accueillir dès Septembre mais vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année. Le 1<sup>er</sup> cours auquel vous participez est gratuit.

## LE COMITÉ D'ANIMATION RURAL DE SAINT-MARY

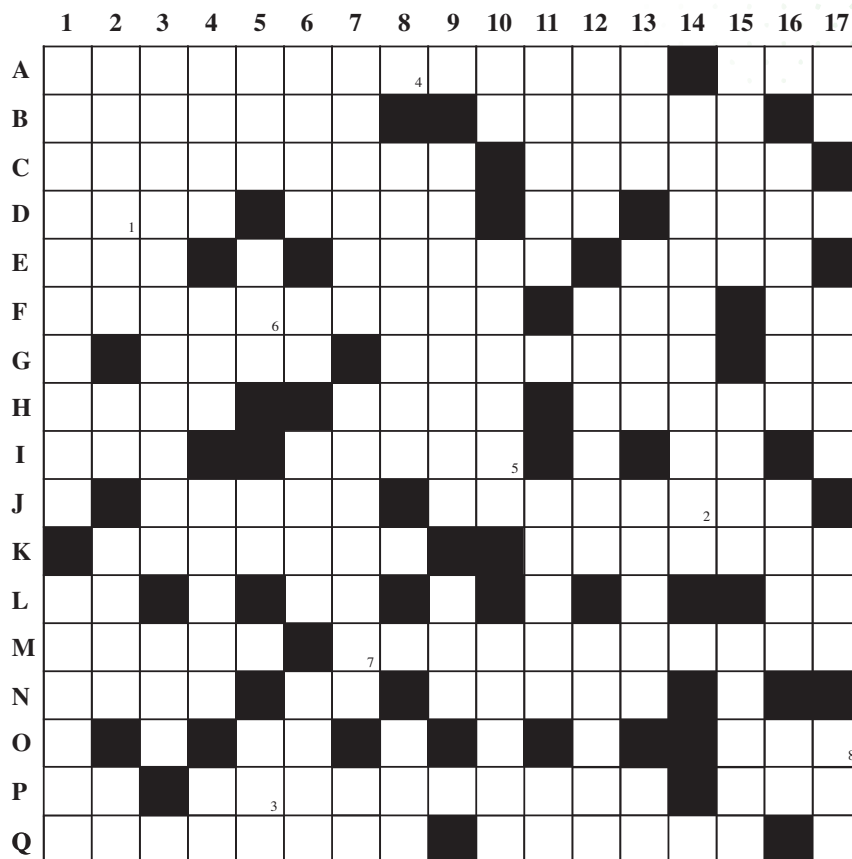
Président : Jean-Paul VIDAL - Berthot • Tél : 04 71 62 64 48

La fête de la Capelotte le dimanche 1<sup>er</sup> juillet s'est déroulée dans une très bonne ambiance malgré un temps très incertain et frais.

Une messe en plein air accompagnée du groupe "Lo conviso", un repas champêtre réunissant 250 personnes, une après midi animée par des structures gonflables, un one-woman show de Barbara Weldens et pour finir sur un air d'accordéon de Marcel Nigou ont suffi à faire de notre fête une totale réussite. Rendez vous pour tous les villageois le dimanche 26 août à midi à la Capelotte pour un repas en plein air.

En tant que président, je tiens à remercier tous les membres, tous les bénévoles le jour de notre fête sans oublier les employés communaux toujours disponibles pour l'entretien du site et à la mairie de ROANNES SAINT-MARY pour le versement de la subvention annuelle.

## Connaissez-vous votre commune ? Tous les lieux dits sont de Roannes Saint-Mary



Mot mystere : lieu dit

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

--	--	--	--	--	--	--	--

### HORIZONTALEMENT :

- A** Lieu dit - Plante à gousse  
**B** Courroie de cuir - *Lieu dit*  
**C** Petite planète - Rangeant  
**D** A ne pas perdre - Pour le bain - Non dit - Peu entouré  
**E** Avant le break - Tirelire avec le bas - Porté sur le tatami  
**F** Conte d'Alphonse Daudet - Arrive en courant - Deux sur six  
**G** Fermeture de porte - Spécialité du chef - Our  
**H** Ville de Roumanie - Dans les chaînes - Margelle  
**I** Passe à Béziers - Abruti - Note  
**J** Exagéré - Pour changer de niveau  
**K** *Lieu dit* - Bourgeon de vigne  
**L** Chrome - Equipe de Gones - Double règle  
**M** Dans la cuisine du midi - *Lieu dit*  
**N** A l'improviste avec le pied - Ile - Ni chaud ni froid  
**O** Sur une rose - Attaque aérienne  
**P** Réunion d'étoile - *Lieu dit* - Bout de champ  
**Q** Toujours dans la lune - De la famille

### VERTICALEMENT :

- 1** Ensemble de végétaux - *Lieu dit*.  
**2** Ennuyeux - Sur un billet SNCF - Près du Supérieur - Pronom  
**3** *Lieu dit* - En forme d'œuf  
**4** Va - Tir rétif - Commune de Belgique - Saint de Bigorre  
**5** Vaux dix - Pays d'étoiles - Demi tante - Sou japonais  
**6** Enfant de l'amour - Iridium - Passe à Pise - A pris des couleurs (a)  
**7** Vieux seau - Travaille pour une reine - Petit patron  
**8** Juron admiratif - A eu sa pile  
**9** Petit clavecin - Orient  
**10** Avant Capone - Ver marin - Clou  
**11** Sabre de cavalerie - Arête de patin - Conjonction  
**12** Non préparé - Gonfle après choc - Maxime  
**13** Capucin - Haut de la cuisse - Peu gâtée - Langue de félibre  
**14** *Lieu dit*  
**15** Arrêt de la respiration - Enlevés - A sa porte au cinéma  
**16** Adénome - Ensemble de règle - Au  
**17** Saint de la Manche - Vieux sous - Petit nouveau - *Lieu dit*



# Promenade N° 5:

Départ Roannes bourg, Mourcayrols, Monloubou, Belmont, Pailhes et retour bourg.

- Départ montée devant l'église,
- Devant l'école prendre le chemin sur votre droite en direction de Moucayrols,
- A Moucayrols suivre la route, jusqu'à la départementale,
- Continuer sur la droite,
- Au panneau Monloubou prendre à gauche traverser tout le village et prendre le chemin de terre,
- A la départementale prendre à gauche sur 50 mètres suivre le chemin jusqu'à Belmont,
- suivre la route jusqu'à Pailhes et prendre le sens interdit,
- Puis à droite redescendre sur Roannes.

